

## Haie vive

Éléments caractéristiques du bocage des paysages ruraux traditionnels, les haies vives avaient d'abord une fonction de clôture : il s'agissait de délimiter des parcelles et d'empêcher le bétail de quitter sa pâture. Typiquement composées d'une large variété d'arbustes indigènes (troène, cornouiller, fusain, viorne, noisetier...), souvent épineux (épine noire, épine vinette, aubépine, églantier, ronce ou encore argousier), ces haies étaient rabattues annuellement pour les rendre denses et impénétrables.

De ce fait, les haies vives traditionnelles offrent nourriture et refuge à une grande diversité d'invertébrés, et abritent une riche avifaune : rouge-gorges, merles, bruants, fauvettes et pies-grièches y nichent et s'y nourrissent de fruits, de graines ou d'insectes. Tout un petit monde nocturne de lièvres, hérissons, mulots et musaraignes utilise ces corridors végétaux pour se déplacer à l'abri des prédateurs.

La plupart des haies vives en Suisse ont été arrachées au 20e siècle, pour laisser place à de grandes parcelles, plus faciles à cultiver pour les gros engins agricoles. Pour clôturer les pâtures, on les a remplacées par des fils de fer barbelés. Cette disparition a entraîné une diminution dramatique de la biodiversité de nos campagnes. Les quelques haies replantées en zones villas sont malheureusement beaucoup moins favorables à la faune, étant fréquemment composées d'une seule essence, le plus souvent exotique (laurelles ou thuyas).

Il est aujourd'hui important de protéger les haies vives existantes et d'en replanter de nouvelles, pour leur biodiversité, mais aussi pour leur valeur esthétique : leurs variétés de couleurs, de fleurs et de fruits en font des œuvres d'art, dont les beautés se dévoilent au fil des saisons à l'observateur attentif. Les gourmands y trouvent aussi leur compte : de nombreuses graines et fruits de plantes arbustives sont comestibles : noisettes, meurons, cenelles de l'églantier (cynorhodons, ou gratte-culs), baies de sureau, ou prunelles de l'épine noire, qui se récoltent après les premières gelées. Les fruits de l'argousier et du cornouiller mâle, riches en vitamine C, se prêtent à de délicieuses confitures. De ce dernier, les abeilles apprécient particulièrement les fleurs d'un jaune éclatant, qui leur fournit dès février leur premier nectar.

Les haies vives indigènes sont explicitement protégées par notre [Règlement communal sur la protection des arbres](#). Les propriétaires désireux de remplacer leurs haies de thuyas ou de laurelles par des espèces indigènes, ou de planter de nouvelles haies, peuvent faire appel au [Fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable](#). Pour ce faire, ils pourront aussi bénéficier des conseils de la [fiche technique C10 du canton](#) : Haies d'essences indigènes. Pour reconstituer une haie vivante, favorable à la biodiversité, il leur faudra planter un mélange d'arbustes indigènes, dont environ 30% de buissons épineux (qui protègent efficacement des chats les nids des oiseaux), et l'accompagner d'un ourlet de hautes herbes. Une taille tous les 2 à 3 ans suffit amplement, à effectuer en hiver pour éviter de déranger la faune. Les essences à plus forte croissance pourront être recépées tous les 7-10 ans.

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le service à l'adresse [travaux@grandson.ch](mailto:travaux@grandson.ch)